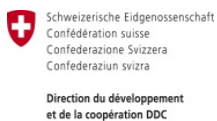


Atelier de formation de journalistes

Stimuler une couverture objective des faits migratoires



Migrant guinéen à Marseille, photo d'un participant à l'atelier Marseille (France), 19-23 novembre 2012



Le projet Sans papiers, sans clichés : mieux informer sur les migrations est développé en partenariat par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest et l'Institut Panos Paris

Le projet est cofinancé par l'Union européenne et la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse.



L'atelier a été accueilli par l'association AncrAges et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

❖ Contexte

• Le projet Sans papiers, sans clichés : mieux informer sur les migrations

Ce projet vise à stimuler une couverture médiatique des faits migratoires qui échappe au sensationnalisme et aux clichés, notamment en créant des synergies fertiles entre journalistes et acteurs de la société civile des pays d'origine, de transit et de destination des flux migratoires.

Les médias constituent la fenêtre principale à travers laquelle les citoyens reçoivent des informations à propos des questions migratoires. Les reportages et informations diffusés sur les enjeux migratoires participent à la formation des opinions publiques, et souvent à leur crispation. Il est de la responsabilité professionnelle des médias de proposer une mise en perspective pluraliste des différentes politiques proposées. Plus encore que sur tout autre sujet, lorsqu'il s'agit de questions aussi sensibles que les questions migratoires, ils se doivent de respecter les normes professionnelles, de relayer la voix de tous les acteurs concernés, de prendre en compte la parole des populations et de la société civile et d'exposer les options en présence de manière crédible.

Or le traitement journalistique des migrations écorche souvent les règles de déontologie du journalisme. Qu'il s'agisse de drames survenus au cours des tentatives de passage de frontières ou de statistiques sur les migrants, le thème de la migration se prête aisément à la simplification et au manichéisme. C'est pourquoi une composante essentielle de l'action vise à :

Réitérer les principes fondamentaux du métier de journaliste (la recherche de la vérité, l'indépendance, l'impartialité, l'inclusion des voix marginalisées, et la responsabilité à l'égard des autres) (1) et à promouvoir une couverture proactive des migrations, qui ne dépende ni des emballements médiatiques, ni des politiques de communication des gouvernements et des ONG, mais d'un véritable effort de recoupement de toutes les sources d'information (2).

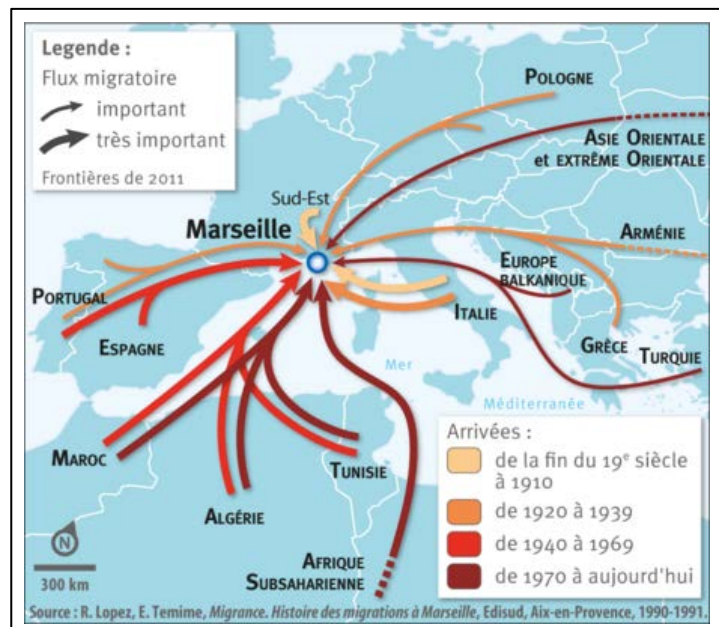
Cet effort avec les journalistes sera réalisé au cours de 16 ateliers de formations sur une période de deux ans (8 ateliers/an) dans 8 pays : 3 pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Mauritanie Sénégal), 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et 2 pays d'Europe (Espagne, France).

⇒ **L'atelier de Marseille est le sixième de ces 16 ateliers.**

• Le contexte migratoire à Marseille

L'histoire de la ville de Marseille est particulièrement liée aux migrations, aujourd'hui comme hier. Lieu de nombreux brassages de cultures grâce aux diverses populations qui sont régulièrement venues s'installer dans la région, Marseille est parfois désignée comme l'exemple d'une ville cosmopolite qui a réussi. Ceci se trouve mis en relief aujourd'hui en France, dans un contexte de débats intenses sur l'immigration. Et cette réputation lui a d'ailleurs valu d'être désignée capitale européenne de la culture pour l'année 2013.

Mais tout n'est bien entendu pas aussi positif qu'on pourrait le représenter. L'intégration des populations nouvellement arrivées - ou parfois présentes depuis plus longtemps - se trouve parfois être délicate, et le rejet de l'autre n'est jamais loin, les événements en attestent.



Lieu de passage de nombreux migrants en situation irrégulière, le Centre de Rétention Administrative (CRA) du Canet fait aussi régulièrement l'actualité, témoin de certains actes de désespoir de la part des personnes qui s'y trouvent, souvent en attente d'être renvoyées vers leur pays d'origine.

❖ Déroulement de l'atelier

L'atelier a réuni, du 19 au 23 novembre 2012, 10 journalistes provenant de 3 pays¹, un formateur et des intervenants travaillant dans les principales associations et organisations multilatérales liées aux migrations (voir **Participants et intervenants**, page 13-14). Plusieurs types de médias étaient représentés dans le cadre de la formation : presse écrite quotidienne / hebdomadaire, presse électronique, et, pour la première fois dans le cadre du projet, deux photojournalistes étaient également présents. Les journalistes ont été sélectionnés sur la base d'appels à candidatures diffusés dans les différents pays du projet et participeront à deux ateliers, un en 2012 et un en 2013.

• Jour 1 : lundi 19 novembre

L'atelier de formation a été ouvert par M. Jacques SONCIN, journaliste et président de l'Institut Panos Paris. Marseillais d'origine, il est revenu sur la richesse du contexte migratoire de la ville, et sa spécificité en France. Il a aussi parlé aux journalistes des impacts et conflits entraînés par un tel contexte. Il a enfin mis en avant les liens parfois étroits que les médias de la région entretiennent avec la diversité des cultures présentes à Marseille.

M. Charles AUTHEMAN, responsable de programmes à l'Institut Panos Paris, a ensuite détaillé les objectifs généraux du projet et spécifiques de la formation. Il a présenté succinctement aux journalistes les ateliers ayant déjà eu lieu à Oujda, Dakar, Bamako, Melilla et Zarzis ainsi que le programme prévu pour l'atelier de Marseille. Du fait de la venue de deux intervenants spécifiquement pour l'atelier en fin de semaine, il a été proposé aux journalistes d'aménager le programme traditionnellement suivi et de s'attaquer au travail de terrain dès la seconde journée.

Le formateur, Thierry LECLERE, a poursuivi l'introduction de cet atelier en soulignant l'importance du thème de la migration dans l'actualité aujourd'hui, et notamment son traitement souvent partial. La presse des semaines précédant l'atelier offrait effectivement plusieurs exemples d'un traitement de la question peu nuancé. Au Maroc, le journal Maroc Hebdo avait publié un dossier consacré au « Péril Noir » qui avait suscité de très nombreuses réactions sur Internet, et entraîné un éditorial de correction la semaine suivante. Cet exemple illustre bien notamment les questions relatives aux sources d'information. En France, le dossier de l'Express relatif au « Vrai coût de l'immigration » a quant à lui démontré la récurrence de la question.

Le formateur a ensuite présenté les deux grandes figures de migrants qui sont régulièrement présentés dans les médias : le migrant **criminel**, et le migrant comme **victime**. S'il a souligné que la première tendance est souvent l'apanage des autorités et la seconde produite par la société civile, il a rappelé que le journaliste doit, dans la mesure du possible, s'affranchir de tout traitement partial du sujet. Il a par ailleurs invité les journalistes à essayer, le temps de l'atelier, d'éviter le traitement à chaud des informations pour essayer de prendre le recul nécessaire à la production de reportages aux sources multiples.

La fin de la matinée a été l'occasion de la première intervention de l'atelier, par Mme Samia CHABANI, directrice déléguée de l'association **AncrAges** pour aborder la question du rôle des archives dans le travail journalistique des migrations.

Dans un premier temps, elle est revenue sur les objectifs de son organisation :

- Donner une voix aux migrants en amenant leur témoignage sur la scène publique.
- Collecter et diffuser des ressources documentaires sur la thématique migratoire pour ce qui concerne la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Apporter un contre-discours sur les questions de migration, et amener chacun à y réfléchir. La directrice a d'ailleurs évoqué les difficultés importantes rencontrées dans cette démarche.

Samia CHABANI a ensuite présenté le contexte très particulier de la ville de Marseille en ce qui concerne les migrations. Ancienne capitale coloniale de la France, c'est elle qui a connu toutes les démobilisations. Elle a ensuite présenté aux journalistes la façon dont les migrations sont reflétées sur le territoire marseillais, notamment au travers des bidonvilles, existant particulièrement dans les quartiers Nord, et qui ont disparu petit à petit au cours des années passées. Dans un tel contexte, une richesse culturelle particulière s'est développée



¹ Une journaliste malienne de l'ORTM devait être présente à la formation, malheureusement l'obtention de son visa a été repoussée à plusieurs reprises et elle n'a finalement pas pu participer à l'atelier. Cependant, cet atelier a été particulièrement riche grâce à la diversité des profils des journalistes présents : plusieurs binationaux (Franco-Algérien, Franco-Marocain, Franco-Tunisien) ainsi que des journalistes français travaillant à l'étranger (Belgique, Maroc, Turquie). Aussi, un journaliste espagnol ayant participé à l'atelier de Melilla, présent en France au moment de la formation, a demandé à se joindre au groupe durant les trois premiers jours de l'atelier.

dans la ville, qui est rarement mise en valeur. La directrice d'AncrAges est ainsi revenue sur les différents médias de la diversité et médias citoyens que l'on peut retrouver à Marseille : radio Gazelle, radio Soleil, ou en presse écrite, le Marseille Bondy Blog, Sans Frontières, Med in Marseille.

AncrAges, au sein des « quartiers Nord »

L'histoire du territoire à Marseille est difficile à dissocier de l'histoire des migrants. Ceci semble particulièrement vrai dans les « quartiers Nord » de la ville, où est localisée l'association AncrAges - à l'Estaque, dans le seizième arrondissement de la ville : cette zone qui représente un tiers de la ville a notamment connu l'existence de nombreux bidonvilles, dans lesquels certaines populations nouvellement arrivées venaient s'installer, puis les barres de HLM qui caractérisent aujourd'hui le paysage de ces quartiers, pour certaines détruites pour cause d'insalubrité, puis reconstruites.

Mais les « quartiers Nord » ne se résument pas seulement à un paysage : leur histoire en a fait un lieu très riche où se mélangent les cultures, l'histoire de l'immigration de la ville y est donc particulièrement intéressante.

Le lieu était propice à l'implantation d'une association telle qu'AncrAges, qui cherche à inscrire les migrations dans une démarche pédagogique et patrimoniale, plutôt que politicienne, et à la tenue d'un atelier qui cherche à approcher et comprendre ces questions dans un contexte tel que celui de Marseille.



La fin de la matinée a été consacrée au visionnage d'extraits du film Sans papiers, sans clichés, réalisé à l'occasion d'un premier atelier de formation de journalistes sur les migrations. Ceci a permis de discuter certains points qui peuvent être problématiques dans le travail d'un journaliste en reportage sur un thème lié aux migrations. La présence de photojournalistes lors de cet atelier a permis de mettre en avant des questionnements encore différents de ceux abordés traditionnellement. Ainsi, on s'est demandé si la recherche de l'esthétique et du symbolisme de la photographie pouvait être un frein à un traitement objectif du sujet. L'indépendance du journaliste qui part en reportage a été un autre point de discussion : comment être indépendant de la nécessité de vente de la presse, le point d'entrée du journaliste vers les migrants, souvent des ONG, amène forcément le sujet avec un point de vue particulier.

D'autres points ont été abordés : la question du lexique et du choix des mots utilisés dans le reportage. Les journalistes ont aussi discuté des programmes d'aide au retour.

En première partie d'après-midi, la question de L'asile en France a été abordée par Elsa LAFFITTE, chargée de projet régional Asile à la **Cimade PACA**. Celle-ci a présenté aux journalistes les mécanismes de la demande d'asile et les organismes qui y participent. Une fois la demande déposée auprès du préfet, qui l'envoie ensuite à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), deux cas de figures se présentent :

- La procédure normale, qui permet au demandeur de bénéficier d'une autorisation provisoire de séjour et de bénéficier s'il le souhaite d'un logement en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et d'une Allocation Temporaire d'Attente (ATA), jusqu'à ce que l'OFPRA statue.
- La procédure sans autorisation provisoire de séjour, dans laquelle le demandeur d'asile est beaucoup plus vulnérable car il ne possède aucun papier justifiant sa demande. Celle-ci est choisie par l'OFPRA dans plusieurs cas : s'il est considéré que la demande doit être examinée par un autre Etat européen (règlement Dublin II), si le demandeur a la nationalité d'un pays considéré comme sûr, si la demande est considérée comme abusive.

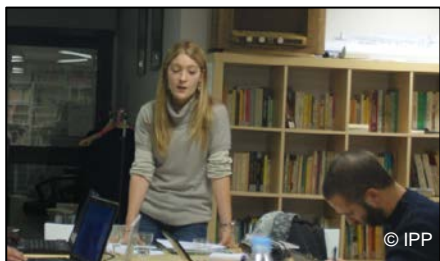
Marie-Dominique AGUILLON, chargée de projets au pôle des solidarités internationales de la **Cimade**, a ensuite présenté L'Agence Frontex et les violations des droits des migrants qui découlent de ses opérations, pour permettre aux journalistes d'aborder la question des migrations d'un point de vue européen. En effet, depuis le début des années 2000, on voit apparaître une politique migratoire commune entre les Etats de l'Union européenne. L'idée derrière celle-ci a été d'externaliser autant que possible la surveillance des frontières, c'est-à-dire d'en déléguer la responsabilité aux pays d'où sont originaires les migrants, ce qui a eu pour effet de faire diminuer le nombre de requêtes d'asile.



L'agence Frontex, créée avec pour fin de mettre en œuvre cette externalisation du contrôle des frontières, a été le sujet principal de la discussion. Créée en 2004, elle réalise des opérations terrestres, maritimes et aériennes. Son budget est en constante augmentation sur les dernières années, et ceci semble devoir continuer.

Mais beaucoup de questions se posent, notamment celle de la récolte de données par cette agence : en effet, les contrôles réalisés apportent des masses importantes d'informations, mais l'on ne sait pas ce qui est ensuite fait avec celles-ci.

La deuxième partie de l'après-midi a été consacrée à l'intervention de Valérie BONHOMME de **Forum Réfugiés** qui a présenté aux journalistes le Centre de Rétention Administrative de Marseille où elle officie comme chef de service. Forum Réfugiés est l'une des cinq associations en France qui sont autorisées à être présentes dans les Centres de Rétention Administrative (CRA). L'intervenante a tout d'abord distribué aux journalistes une revue de presse d'articles récents relatifs aux CRA (voir **Ressources documentaires**, p. 11-12).



Les CRA sont des lieux de privation de liberté, qui visent à retenir les étrangers auxquels on ne reconnaît pas le droit de séjourner en France, dans l'attente de leur éloignement forcé. Ils sont retenus durant l'organisation de leur voyage vers le pays dont ils ont la nationalité. La durée maximale d'enfermement dans ces centres est de 45 jours, durée à l'issue de laquelle les personnes doivent être remises en liberté - c'est le cas par exemple si la nationalité de la personne n'a pu être prouvée et qu'il n'y a donc aucun pays vers lequel l'éloigner. Le CRA de Marseille, situé au Canet, a ensuite été présenté aux journalistes. Il possède une centaine de places, et

environ 2 000 personnes y sont passées depuis le début de l'année 2012. Attendant au centre se trouve une enceinte du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Marseille, où le juge des libertés évalue le cas de chaque personne retenue au centre. La sentence prononcée est souvent celle du « Bonjour, vingt jours. », c'est-à-dire le temps d'organiser la procédure d'éloignement.

La question des zones d'attente dans les aéroports a elle aussi été abordée. C'est une zone à laquelle Forum Réfugiés n'a pas accès en permanence à Marseille, où l'organisation peut simplement être appelée pour intervenir, rendant difficile d'assurer la protection de leurs droits à toutes les personnes qui en ont besoin. Une question de lexique a été abordée à l'occasion de cette discussion : la différence entre le **refoulement** - qui se fait avant l'entrée effective sur le territoire français, avant que la douane n'ait été franchie - et l'**expulsion** - qui implique que la personne soit entrée sur le territoire au préalable.

Pour finir cette première journée de formation, les journalistes ont successivement présenté leur proposition de sujet avec l'angle qu'ils souhaiteraient utiliser dans leur enquête. Plusieurs sujets sont apparus, très divers vue la richesse du contexte marseillais :

- L'héritage migratoire de la ville et comment celle-ci voit cet héritage.
- Axer les enquêtes sur des communautés précises ou des actualités récurrentes : les Mauritaniens de Marseille, les communautés Rom.
- Les aspects psychologiques de la migration.
- Le coût de la régularisation.



A la suite de la discussion, les journalistes ont été invités à remplir un questionnaire d'évaluation *ex ante* pour identifier leur niveau de connaissance, attente et appréhensions avant la formation.

Extraits choisis : Avant la formation, l'ensemble des journalistes estime avoir une connaissance « moyenne » des migrations, même si certains travaillent plus en particulier sur ce thème, et tous estiment pouvoir encore progresser dans leur connaissance de ces questions.

Leur objectif est similaire : devenir plus spécialisés sur le thème des migrations, « **mieux appréhender cette problématique pour mieux la traiter** », en acquérant notamment une meilleure connaissance du lexique qui y est lié. Ils voient la formation comme une opportunité de réaliser une réflexion collective à la fois avec des spécialistes et avec d'autres journalistes, et de trouver de nouveaux angles d'approche de la question. L'un des participants exprime la nécessité de « **se remettre en cause** » régulièrement dans son métier pour pouvoir avancer vers une meilleure pratique journalistique. Beaucoup expriment aussi l'ambition d'« **élargir [leurs] réseaux** » en bénéficiant de nouveaux contacts sur le terrain.

La possibilité de réaliser une enquête sur plusieurs jours est aussi attendue avec impatience, beaucoup de journalistes mettant en avant le besoin de « **toucher à une réalité moins accessible lors de [leur] travail quotidien** ». Cependant, certains expriment au final l'envie de consacrer encore plus de temps à l'enquête que ce qui est prévu dans le cadre de la formation. Le désir d'obtenir un retour sur leur travail et leur façon d'enquêter sur le thème est aussi très présent.

L'aspect international des formations est encore une fois très apprécié, les journalistes souhaitant « **profiter de l'angle de vue, la perception, de personnes venues d'un autre pays.** »

• Jour 2 : mardi 20 novembre

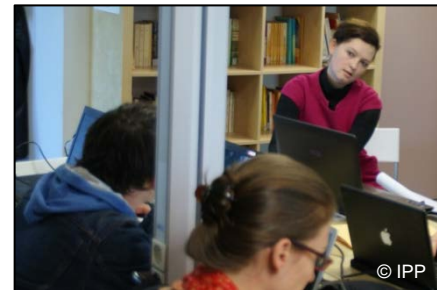
La matinée a commencé avec la mise en avant de plusieurs autres angles d'attaque possibles pour l'enquête par Thierry LECLERE :

- L'audience du juge des libertés, présentée par Valérie BONHOMME, et comment ceci peut illustrer le flou et l'arbitraire du droit des étrangers aujourd'hui.
- La question du « marché public » de l'aide juridictionnelle dans les centres de rétention : comment les cinq associations présentes travaillent depuis que la Cimade n'est plus le seul intervenant dans les CRA.
- L'approfondissement de la question du visa Schengen : son prix, les motifs potentiels de refus, les négociations entre l'UE et les pays de l'Est pour l'externalisation des procédures de contrôle des frontières contre un assouplissement des procédures de visa.
- La question des Roms et de la citoyenneté européenne à deux vitesses.
- L'économie de la sécurité des frontières : l'agence Frontex, l'aspect exponentiel de ce marché.
- Le coût de la rétention et le coût des expulsions.

Le formateur est ensuite revenu sur une autre réalité peu présentée dans les médias. L'Europe va devoir ouvrir ses frontières pour accueillir des migrants. Les prévisions des démographes sont à ce sujet très intéressantes. On peut remarquer qu'en France, le débat à ce sujet est particulièrement difficile, alors qu'en Allemagne l'opinion publique est en pleine mutation et des informations traitent fréquemment des besoins en main d'œuvre immigrée dans les années à venir.

La seconde partie de la matinée a été consacrée à l'intervention d'Agata CHRZASZCZ de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Après une présentation générale des projets que l'OIM développe à Marseille, elle est intervenue sur le thème spécifique des Mineurs isolés étrangers. Elle a présenté les points suivants :

- A Marseille on trouve environ 50 foyers, qui accueillent chacun entre 3 et 10 enfants. Tous sont scolarisés.
- Ces enfants ont majoritairement entre 14 et 16 ans.
- Ce sont pour la plupart des garçons, mais parfois des filles sont présentes.
- Les origines majoritaires : Maghreb principalement, Egypte, Somalie, Kurdes de Turquie.



Par la suite, la discussion s'est portée sur un projet conjoint entre l'OIM et le gouvernement français qui a existé à Marseille en 2010 : c'était un programme d'aide au retour volontaire, qui a extrêmement bien marché. Le projet s'est d'ailleurs terminé plus tôt que prévu car tous les fonds avaient été utilisés rapidement.



La matinée s'est terminée, avant le départ sur le terrain, par une grande discussion entre les journalistes et Samia CHABANI sur les thèmes des reportages et les pistes potentielles à explorer pour les préciser. Elle connaît en détail les sources d'informations disponibles sur les migrations à Marseille, qui sont recensées et conservées au sein du centre de documentation. Ouvrages, films, journaux et autres sources relatives aux migrations en PACA ont été mises à disposition des journalistes pendant leur enquête.

Samia CHABANI a aussi discuté avec chaque participant de contacts potentiels pour lancer leurs enquêtes. Cette discussion a été une excellente opportunité pour les journalistes, qui ont pu préciser leurs sujets et partir sur des pistes intéressantes dès leur repérage de terrain.

L'après-midi a ensuite été consacré au repérage sur le terrain pour préparer l'enquête. Les journalistes partent pour la plupart en petits groupes : un à la recherche de l'unité spécialisée d'un centre de formation qui s'occupe des mineurs étrangers isolés, un autre dans un quartier où un campement Rom a été brûlé quelques temps auparavant, d'autres encore continuent à explorer les ressources du centre AncrAges.

• Jour 3 : mercredi 21 novembre

La journée de mercredi a été consacrée aux enquêtes de terrain. Cela a souvent été l'occasion pour les journalistes de se rendre compte de certaines difficultés : le temps nécessaire pour mettre les migrants en confiance pour pouvoir recueillir leur parole, la complexité de pouvoir enquêter au niveau du terrain dans des structures publiques quand des autorisations sont nécessaires.



Visite à l'audience du juge des libertés

Durant l'intervention de Valérie Bonhomme de Forum Réfugiés, qui travaille au Centre de Rétention Administrative (CRA) du Canet, celle-ci avait mentionné la possibilité de se rendre aux audiences du juge des libertés qui statue sur les questions d'éloignement. Celles-ci ont lieu tous les jours à 10h15 dans une annexe du Tribunal de grande instance de Marseille, attenante au CRA, et sont ouvertes au public. Plusieurs journalistes ont été intéressés par cette visite et se sont rendus au Tribunal de grande instance.

C'est à l'occasion de ces audiences que le juge doit prendre une décision quant au devenir des étrangers en rétention au centre. Plusieurs résultats sont possibles à la suite de l'audience :

1. Une décision de renvoi de l'étranger vers son pays d'origine.
2. Sa remise en liberté.
3. L'assignation à résidence dans l'attente de l'éloignement, ou le maintien en rétention durant cette période.
4. La libération à la fin des 45 jours maximum de rétention, s'il n'a pas été possible pour l'administration de le renvoyer.

Durant l'audience, l'étranger en rétention est représenté par un avocat, la préfecture est elle aussi représentée.

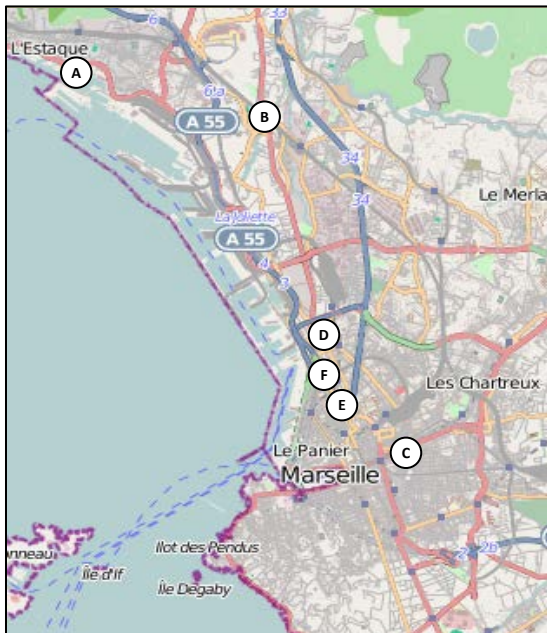
Les jugements donnés dans ce cadre sont souvent connus sous le nom de « **Bonjour, vingt jours** », en référence aux décisions du juge qui pour la majeure partie d'entre elles correspondent à un maintien en rétention pour vingt jours durant la préparation de l'éloignement de la personne. Cependant malgré la présentation du passage devant le juge par ce sobriquet, d'autres éléments particulièrement intéressants sont à retenir :

- La possibilité d'une véritable argumentation de la part de l'avocat de la personne jugée qui peut amener à une décision plus favorable à la personne en instance d'éloignement - nous avons notamment observés le cas d'une personne qui a pu être mise en résidence surveillée en attendant son éloignement.
- L'ajout possible à l'éloignement d'une interdiction du territoire français durant une durée déterminée, en cas de délit pénal ou d'un certain nombre d'autres infractions.
- Le problème de la connaissance de l'origine de la personne, très fréquente car les papiers ont été détruits ou cachés, ce qui complique les démarches d'éloignement.
- La difficulté de ces cas, qui sont très souvent perdus d'avance, comme nous l'a évoqué une avocate défendant l'un des étrangers jugés ce jour.

En fin de journée, tous les journalistes se sont retrouvés autour de Thierry LECLERE pour un point sur l'avancée de leur enquête et pour évoquer les difficultés rencontrées. Les sujets se sont à l'occasion de cette réunion précisés après les premiers contacts avec le terrain. Plusieurs difficultés se sont présentées, comme la difficulté d'entrer en contact et d'obtenir des réponses des structures gouvernementales, souvent peu enclines à communiquer sur un sujet aussi sensible, ou encore la difficulté de gagner la confiance d'une communauté dans un si court laps de temps (pour le journaliste enquêtant sur la communauté mauritanienne).



• Jour 4 : jeudi 22 novembre



La journée de jeudi a été elle aussi entièrement consacrée aux enquêtes, les journalistes choisissant pour certains d'affiner les choix de la veille et de réorienter leur enquête pour d'autres, quand des difficultés trop importantes s'étaient présentées (cas des refus d'autorisation pour accéder à une structure gouvernementale). De façon générale, la majorité des journalistes a choisi de poursuivre son sujet d'enquête initial, et certains ont même vu se profiler d'éventuels sujets complémentaires grâce aux contacts réalisés lors des recherches pour cette première enquête. Certains sont ainsi restés sur place à l'Estaque (A) pour réaliser l'interview d'un migrant venu d'Algérie il y a de nombreuses années, et de son petit-fils arrivé depuis peu. Un journaliste est parti pour le quartier des Créneaux (B), qui a vu quelques semaines auparavant un camp de Rom évacué puis brûlé par des habitants du quartier. Le centre de formation des Chutes Lavie (C), qui accueille un module spécialisé pour les mineurs migrants isolés, a été un autre lieu d'enquête. Le journaliste s'intéressant aux mauritaniens travaillant en France et quant à lui parti vers deux foyers accueillant certains d'entre eux (D) et (E) alors que d'autres partaient vers le Tribunal de grande instance du Centre de Retention Administrative (F).

La journée a cette fois-ci été conclue par l'intervention à la Villa Valmer du porte-parole de l'OIM Jean-Philippe CHAUZY sur le thème de Bien informer sur les migrations. Jean-Philippe CHAUZY était un interlocuteur particulièrement pertinent dans le cadre de cette formation : ancien journaliste de la BBC, notamment en Afrique, il connaît les difficultés auxquelles les participants se retrouvent confrontés dans leur travail sur un sujet tel que les migrations. L'intervenant a commencé par quelques rappels sur l'OIM et les migrations en général :

- L'OIM est formée d'Etats membres et possède environ 400 bureaux dans le monde.
- L'organisation fonctionne par programmes, auxquels sont alloués des fonds par le bureau central de l'OIM, selon ses priorités.
- La migration est abordée comme un domaine relevant en premier lieu de la souveraineté des Etats.
- L'OIM produit de nombreux rapports qui permettent de faire l'état des migrations dans le monde.
- Il y a dans le monde, selon des chiffres de l'OIM, approximativement 220 millions de migrants internationaux, et 500 millions de personnes en migration interne.

Le point central de la présentation a été le rapport pour 2011 de l'OIM qui a pour thème « Bien communiquer sur la migration ». En effet, malgré la révolution des communications que le monde a connu, la migration reste l'un des phénomènes les moins bien compris de notre époque.

Ceci a deux impacts principaux : une entrave à la formulation de politiques efficaces, et cela engendre des stéréotypes préjudiciables dans les opinions publiques notamment. Ainsi, on peut voir que la perception de l'ampleur de la migration dans tous les pays qui reçoivent des migrants est toujours supérieure à la réalité, allant parfois jusqu'au double. Pour ce qui est des pays de départ des migrants, les opinions varient : héros parfois, déserteurs à d'autres occasions.



En appliquant ceci au travail du journaliste, on se rend compte qu'il est difficile de positiver la migration dans les médias aujourd'hui, sauf par exemple au travers de portraits. Pour aller de l'avant, il serait nécessaire de forger un discours sur la migration qui soit ouvert, nuancé, et exhaustif, et de dépolitiser le débat. Jean-Philippe CHAUZY a aussi insisté sur le fait qu'il est nécessaire de reconnaître que les migrants sont des acteurs à part entière de l'information.

• Jour 5 : vendredi 23 novembre

La dernière journée de l'atelier a été décomposée en trois temps : la matinée (9h-14h) consacrée à finaliser les enquêtes et recueillir les derniers témoignages, l'après-midi (15h-19h) dédiée à l'intervention du représentant du HCR en France, Philippe LECLERC ainsi qu'à la présentation des premiers brouillons de sujets, puis la soirée, durant laquelle était organisée une projection publique d'un documentaire sur les migrations (Nosaltres, de

Moussa TOURE), puis un débat en présence du réalisateur intitulé « Migration, information, émotion : quelle frontière entre l'expression journalistique et l'expression artistique ? ».

Balade patrimoniale avec AncrAges

Trois des journalistes de l'atelier ont mis à profit la matinée du vendredi pour découvrir plus en profondeur le travail que l'association AncrAges réalise sur l'histoire des migrations à Marseille en participant à une balade patrimoniale² sur le thème : Marseille terre d'accueil. Samia CHABANI, parle ainsi de cette balade :

« Gare d'Arenc, sur le quai, derrière l'enceinte du Grand Port Maritime de Marseille, zone sécurisée, non accessible sans autorisation.... nous longeons le quai qui a accueilli le centre de rétention d'Arenc, lieu de l'enferment et de l'expulsion.... Nous le prenons pour point de départ d'une histoire faite d'accueil et de rejet de populations recherchées pour leur force de travail et laissées à la marge, à la périphérie ou au centre de la ville, dans les meublés insalubres...Marseille terre d'accueil est une promenade qui déroule les traces des parcours migratoires, l'ancrage des sites industriels et commerciaux, comme le silo ou les docks jusqu'aux consignes sanitaires et autres « check point », le long du Port jusqu'à la darse, dar sinaa, lieu d'accostage des cargos mais aussi des représentations de l'Autre. Lieu des frontières symbolique entre la ville et la mer, l'ici et l'ailleurs, l'identité pour soi et l'identité en soi... »

Effectuée en compagnie de Christine BRETON, Présidente d'AncrAges et Conservateur honoraire du patrimoine, cette matinée de marche aura permis de pousser des portes habituellement fermées, de décrypter le rapport que la ville entretient avec son passé et de revisiter une partie de l'histoire de la ville à la lumière de son architecture.



La première partie de l'après-midi a été consacrée à faire un point sur l'état de l'enquête de chacun. Cela a été l'occasion pour le formateur de présenter d'ultimes conseils aux journalistes avant qu'ils retournent dans leur rédaction respective.

La seconde partie de l'après-midi a permis d'accueillir Philippe LECLERC, représentant du Haut Commissariat pour les Réfugiés en France. Celui-ci a commencé par revenir sur les dispositions du droit international en ce qui concerne les réfugiés :

- La Convention de Genève de 1951, texte de référence en ce qui concerne le droit des réfugiés, ne répondait jusqu'en 1967 qu'à une situation particulière, celle des réfugiés européens de la Seconde Guerre mondiale, mais a été élargie par la suite.
- Le HCR a pour mandat dans les pays qui l'ont ratifiée - ce qui est le cas de la France - de s'assurer de l'application de la Convention. Dans les pays où le texte ne l'a pas été, le HCR est présent selon les termes de son mandat, qui sont en fait très proches de la Convention elle-même.



Une discussion a pris place sur la question des zones d'attente. Le HCR a en effet en France la possibilité de visiter les zones d'attente des aéroports et des ports. Du point de vue des chiffres, les demandes à l'aéroport de Roissy sont très élevées, beaucoup moins à Marseille ou Bordeaux par exemple. La question des demandes d'asile dans les territoires et départements d'outre-mer de la France a aussi été posée : la Guyane reçoit effectivement de nombreuses demandes d'haïtiens, Mayotte quant à elle, de nombreuses demandes comoriennes et des pays des Grands Lacs.

Philippe LECLERC a aussi développé durant son intervention l'idée d'une actuelle « crise de l'asile ». Plusieurs éléments entrent en ligne de compte dans celle-ci, mais principalement une certaine crispation des pays où les demandes d'asile sont faites, notamment en Europe. Pour ce qui est du contrôle des frontières, ces dernières années s'y sont développées des « zones grises » où les Etats peuvent exercer leur pouvoir de manière discrétionnaire, et où la possibilité de déposer une demande d'asile peut être mise à mal.

² Pour plus d'informations sur ces balades patrimoniales, voir : <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/>

Enfin, à l'instar du questionnaire *ex ante* en début de formation, un questionnaire *ex post* a été distribué et renseigné par les journalistes afin de mesurer leur évaluation personnelle de la formation et dans quelle mesure cette dernière a répondu à leurs attentes.

Extraits choisis : Tous les journalistes sont satisfaits de la formation et considèrent avoir en grande partie atteint leur objectif. Certains points mériteraient cependant selon eux d'être plus précisés. C'est le cas, pour certains, du lexique lié aux migrations, mais dans une large mesure, ce sont les enjeux régionaux qui restent à approfondir.

L'enquête de terrain était un élément très attendu de la formation, notamment à cause du manque de temps ressenti généralement par les journalistes dans leur travail quotidien. Tous s'accordent pour dire qu'un temps encore plus long consacré aux enquêtes aurait été bénéfique, l'un d'entre eux évoque « **le sentiment de manquer de temps entre la prise de contact et le moment des rencontres** ». Aussi, « **pour un photographe le manque de temps était handicapant** ». Il faut aussi noter qu'un contexte tel que celui de Marseille rend les choses plus délicates : les migrants ne sont pas facilement accessibles, et les structures gouvernementales cherchent généralement à communiquer le moins possible sur le sujet.

Les interventions, du formateur et d'intervenants extérieurs, ont été appréciées. L'encadrement général semble avoir été un point positif, l'un des journalistes mettant en avant le grand intérêt de la discussion réalisée en fin de semaine, durant laquelle chacun a présenté l'état de son enquête. L'interaction entre les journalistes a été jugée positivement : « **les ateliers étaient participatifs, c'est un atout important** ». C'est d'autant plus le cas avec les journalistes étrangers car « **si les méthodes de travail sont parfois différentes, les différences de points de vue sont enrichissantes** ». Certains auraient même souhaité connaître le parcours des autres journalistes plus en amont de la formation.

Avant le départ, un constat général se fait quant à l'impact de la formation dans leur travail quotidien : pour les journalistes, le désir d'approfondir encore plus ce thème est très présent, mais il manque toujours « **une sensibilisation au sujet des rédacteurs en chef et... un budget pour partir en reportage.** »



Clôture de l'atelier par une projection-débat en présence du réalisateur Moussa Touré

Vendredi 23 novembre, à l'issue de la clôture de l'atelier de formation de journalistes, a eu lieu une soirée culturelle ouverte au public. Celle-ci a permis d'aller plus loin dans la réflexion menée par les journalistes au cours de la semaine. L'événement, intitulé « Migration, information, émotion : quelle frontière entre l'expression journalistique et l'expression artistique ? », cherchait en effet à amener à réfléchir sur les similitudes et les différences qui existent entre l'approche de la thématique des migrations par un réalisateur et par un journaliste.

L'événement a commencé par la projection du film Nosaltres, du réalisateur sénégalais Moussa TOURE. Ce documentaire revient sur les relations entre des migrants maliens travaillant dans un petit village de Catalogne, et les habitants de Sant Feliu eux-mêmes. Il évoque les difficultés de compréhension, les *a priori* de chacun, et les obstacles à l'évolution de la relation qui s'est créée entre eux, en recueillant directement les témoignages des différents protagonistes. La projection a été suivie d'un débat en présence du réalisateur, du représentant du HCR en France, Philippe LECLERC, qui était intervenu auprès des journalistes durant l'après-midi, et modéré par Thierry LECLERE, formateur de cet atelier.

De nombreuses questions ont été abordées au cours de la discussion. Il a d'abord été demandé à Moussa TOURE d'où venait l'idée de ce documentaire atypique, dans un petit village perdu en Catalogne. C'est le hasard qui l'y a amené, lors d'une promenade durant un festival auquel il participait à Barcelone. Le sujet l'a passionné, lui qui s'intéressait déjà à la question des migrations dans son pays d'origine, le Sénégal. Il a alors su gagner la confiance des habitants du village pour pouvoir transmettre la vision de chacun par son documentaire. Pour Moussa Touré, le travail du journaliste et celui du réalisateur sont proches, mais une différence majeure les sépare. L'approche du journaliste peut être rapidement limitante, notamment à cause de la nécessaire objectivité qu'il doit apporter à son travail, notamment sur un sujet tel que la migration. Cette approche peut rapidement devenir frustrante. Dans le cas du réalisateur, celui-ci peut aller plus loin, et exprimer sa subjectivité au travers de son travail.

• Après Marseille

La majorité des journalistes présents ont réalisé et diffusé leur production sur Marseille dans un délai d'un mois après la formation (voir **Tableau de production**, annexe 1). Ils participeront, en 2013, à un second atelier, dans un autre pays, qui leur permettra d'appréhender un autre contexte migratoire et de rencontrer d'autres journalistes du projet.

Les prochains ateliers se dérouleront selon le programme suivant :

| Date des ateliers | 2012 | | | | | |
|-------------------|---------|------|-----------|---------|-----------|----------------|
| | juillet | août | septembre | octobre | novembre | décembre |
| Algérie | | | | | | ➤ février 2013 |
| Espagne | | | | Mellila | | |
| France | | | | | Marseille | |
| Mali | | | | Bamako | | |
| Maroc | Oujda | | | | | |
| Mauritanie | | | | | | Nouakchott |
| Sénégal | | | Dakar | | | |
| Tunisie | | | | | Zarzis | |

En capitalisant sur l'atelier de Marseille, plusieurs défis seront à relever :

1. **Inciter les journalistes à appréhender par eux-mêmes, en amont de la formation, la réalité de la situation migratoire sur le terrain qui va être le leur.** En effet, l'un des éléments qui revient régulièrement dans les questionnaires *ex ante* et *ex post* de la formation est le désir de passer plus de temps sur le terrain. Si cela est impossible dans le cadre de la formation, une connaissance du terrain un peu plus approfondie permettrait probablement aux journalistes de gagner du temps dans leurs repérages. De la part de l'Institut Panos, cela pourrait impliquer la provision de sources d'informations plus nombreuses aux journalistes avant la semaine de formation, mais aussi d'inciter les journalistes à faire ces recherches.
2. Un élément à exploiter qui ressort de l'évaluation de l'atelier réalisé à l'issue de la semaine est le désir des participants de **connaître les autres journalistes** qui seront présents lors de la formation. Il serait intéressant dans les prochaines sessions d'envoyer en amont une courte présentation des journalistes qui seront présents, avec des liens vers des productions. Cela permettrait certainement de faciliter l'acclimatation au groupe en début d'atelier et permettrait probablement d'avoir des points de référence communs lors des discussions.
3. La présence des deux photographes a été, une richesse pour cette session. Elle peut nous inspirer pour la suite en constituant des groupes aux **profils** et aux **expériences variés**. Pour compléter cet éventail et ce brassage d'expériences, nous évoquons à nouveau l'idée de passer par les meilleures écoles de journalisme des pays concernés et de recruter un ou deux étudiants en fin de cycle.
4. A côté des intervenants classiques et indispensables du programme (organisations internationales, société civile), la présence d'un réalisateur comme Moussa TOURE à Marseille a permis d'ouvrir d'autres horizons. Dans cet esprit, on peut imaginer à l'avenir de **diversifier les intervenants et d'aborder ainsi la question migratoire sous d'autres prismes**. Réalisateur, plasticien, romancier mais aussi cartographes, anthropologues, sociologues, psychologues seraient, pour ne citer que quelques exemples, d'intéressants vecteurs pour nos ateliers

• Ressources documentaires

Documents envoyés aux journalistes avant la formation :

- Audit de la politique d'immigration, d'intégration et de codéveloppement, Assemblée nationale, 11 mai 2011, ([lien](#)).
- Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au Ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec l'OCDE, septembre 2012, ([lien](#)).
- Les migrations se révèlent être un accélérateur de compétences, Carine FOUTEAU, Mediapart, 5 octobre 2012, ([lien](#)).
- Immigration : Frontex, diplomatie parallèle et business opaque, Carine FOUTEAU, Mediapart, 4 octobre 2012, ([lien](#)).

- Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Heidi LAURIE, Cahier du Dros, n°10, février 2011, ([lien](#))
- Revue de presse sur Marseille, IPP, novembre 2012.
- Immigrés et descendants d'immigrés en France, Insee Références, 2012 ([lien](#))

Documents distribués aux journalistes pendant la formation :

- Couvrir les migrations, Jean-Paul MARTHOZ, de Boeck, mai 2011, ([lien](#)).
- Sans motif légal, les centres de rétention restent fermés aux journalistes, Sarah BOSQUET, Libération, 10 juillet 2012 ([lien](#))
- Les personnes disposant d'un accès aux centres et locaux de rétention administrative, Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, 26 septembre 2012 ([lien](#))
- Catalogue de ressources culturelles et pédagogiques locales, Approches culture(s) et territoires, 2011
- Centres et locaux de rétention administrative, rapport 2011 ([lien](#))
- Droit d'asile : conjuguer efficacité et respect des droits, Commission des lois du Sénat, novembre 2012 ([lien](#))

Documents et ressources utilisés par le formateur :

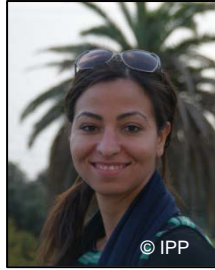
- Travail de Mathieu PERNOT : <http://www.mathieupernot.com/>.
- Cartes disponibles sur <http://www.heindehaas.com/>.
- Atlas des migrants en Europe, Migreurop, Armand Colin, 2012, ([lien](#))
- Atlas mondial des migrations, Catherine Wihtol de Wenden, éditions Autrement, 2009, ([lien](#))
- Cette France-là, collectif, La Découverte, 2009, ([lien](#))
- Ce qu'immigrer veut dire / idées reçues sur l'immigration, Smaïn LAACHER, Le cavalier bleu, 2012, ([lien](#))
- Gérer les indésirables (des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire), Michel AGIER, Flammarion, ([lien](#))
- Ceux qui passent, Haydée SABERAN, Carnet Nord, 2012, ([lien](#))
- Immigration, fantasmes et réalités, Claire RODIER et Emmanuel TERRAY, La Découverte, 2008, ([lien](#))
- Xénophobie Business, Claire RODIER, La Découverte, octobre 2012 ([lien](#))

❖ Participants et intervenants

• Les journalistes / le formateur



Samir AKACHA
France, Marseille Bondy Blog



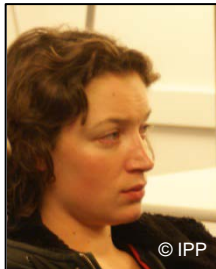
Mérième ALAOU
France, Slate



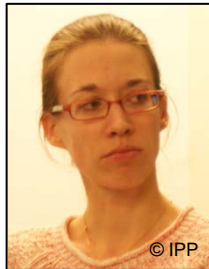
Noureddine BELHOUARI
Algérie, El Khabar



Dounia BEN MOHAMED
France, indépendante



Amélia BLANCHOT
France, Sud Ouest



Julie CHAUDIER
France / Maroc, Yabiladi



Jan Cyril SALEMI
France, Marseille Bondy Blog



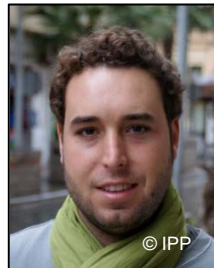
Mamadou THIAM
Mauritanie, Le Calame



Mathias DEPARDON
France, photojournaliste



Nicolas LANDEMARD
France, photojournaliste



Sergio RODRIGO
Espagne, **observateur**



Thierry LECLERE
France, formateur

• Les intervenants



Samia CHABANI
Ancrages



Elsa LAFFITTE
Marie-Dominique AGUILLON
La Cimade



Valérie BONHOMME
Forum Réfugiés



Jean-Philippe CHAUZY
Agata CHRZASZCZ
OIM



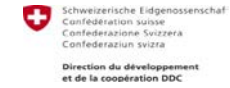
Philippe LECLERC
UNHCR

| | Nom | Prénom | Pays | Média | Contact | Sujet | Date de parution | Langue | Version Papier | Version En ligne | Lien |
|---------------------|-------------|------------|----------------|----------------------|--|--|------------------|----------|----------------|----------------------|----------------------|
| Journalistes | AKACHA | Samir | France | Marseille Bondy Blog | samirakacha13@hotmail.com | | | | | | |
| | ALAOUI | Mérième | France | Slate | merieme.s.alaoui@gmail.com | | | | | | |
| | BELHOUARI | Noureddine | France | El Khabar | nyacine13@yahoo.fr | Migrants ou traîtres, un demi-million de harkis et leurs descendants à la recherche d'une identité | 14/12/2012 | Arabe | Oui | Oui | lien |
| | BEN MOHAMED | Dounia | France | Indépendante | douniabemohamed@yahoo.f | | | | | | |
| | BLANCHOT | Amélia | France | Sud Ouest | ameliablenchot@gmail.com | Pour être régularisé, il faut d'abord payer le prix fort | 23/12/2012 | Français | Oui | Oui | lien |
| | CHAUDIER | Julie | Maroc / France | Yabiladi | julie.chaudier@gmail.com | Droit de vote des étrangers en France : « La société n'est plus prête » | 26/11/2012 | Français | Non | Oui | lien |
| | | | | | | Une Marocaine à Marseille : Le fabuleux destin de Fatima Rhazi | 27/11/2012 | Français | Non | Oui | lien |
| | DEPARDON | Mathias | France | Photojournaliste | mathiasdepardon@gmail.com | | | | | | |
| | LANDEMARD | Nicolas | France | Photojournaliste | nicolas.landemard@gmail.com | | | | | | |
| | SALEMI | Jan Cyril | France | Marseille Bondy Blog | janys44@yahoo.f | | | | | | |
| THIAM | Mamadou | Mauritanie | Le Calame | mthiammr@yahoo.fr | Comment délimiter la frontière entre les stéréotypes et le respect des droits des migrants ? | 21/11/2012 | Français | Non | Oui | lien | |
| | | | | | A Marseille, dans les foyers de mauritaniens | 27/11/2012 | Français | Oui | Non | lien | |



Panos Institute West Africa
Institut Panos Afrique de l'Ouest

Atelier Mieux informer sur les migrations
Marseille, 19-23 novembre 2012
Annexe 2 - Intervenants



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du développement
et de la coopération DDC

| | Nom | Prénom | Pays | Organisation | Contact |
|--------------|-----------|-----------------|---------|----------------------|---------------------------------------|
| Intervenants | CHABANI | Samia | France | AncrAges | samia.chabani@ancrages.org |
| | LAFFITTE | Elsa | France | La Cimade | elsa.laffitte@lacimade.org |
| | AGUILLON | Marie-Dominique | France | La Cimade | marie-dominique.aguillon@lacimade.org |
| | BONHOMME | Valérie | France | Forum Réfugiés | vbonhomme@forumrefugies.org |
| | CHRZASZCZ | Agata | France | OIM | achraszcz@iom.int |
| | CHAUZY | Jean-Philippe | France | OIM | jchauzy@iom.int |
| | LECLERC | Philippe | France | HCR | leclerc@unhcr.org |
| | TOURE | Moussa | Sénégal | Réalisateur | |
| Formateur | LECLERE | Thierry | France | Formateur | thleclere@gmail.com |
| IPP | AUTHEMAN | Charles | France | Institut Panos Paris | charles.autheman@panosparis.org |
| | RIGO | Maëlle | France | Institut Panos Paris | maelle.rigo@panosparis.org |

| | Lundi 19 novembre | Mardi 20 novembre | Mercredi 21 novembre | Judi 22 novembre | Vendredi 23 novembre |
|-------------|---|--|---|---|--|
| 9:00-10:00 | Ouverture de l'atelier par Jacques Soncin, président du CA d'IPP Présentation des objectifs et du déroulement de la formation | Comment remettre à l'endroit le débat sur les migrations ? Six idées reçues sur les migrations Thierry Leclère, formateur | Enquête sur le terrain : en individuel ou en groupes de 2/3 personnes | Enquête sur le terrain : en individuel ou en groupes de 2/3 personnes | Enquête sur le terrain : en individuel ou en groupes de 2/3 personnes |
| 10:00-11:00 | Décrypter la presse/ Quels mots et quelles images pour parler des migrations ? | | | | |
| 11:00-12:00 | Le rôle des archives dans le travail journalistique Samia Chabani, déléguée générale de l'association Ancrages | Intervention des autorités locales à définir (la question des mineurs non accompagnés ?) | | | |
| 12:00-13:30 | Extraits/débat autour du documentaire Sans papiers, sans clichés | | | | |
| 13:30-15:00 | Déjeuner | Déjeuner | Déjeuner | Déjeuner | Déjeuner |
| 15:00-16:00 | L'asile en France Elsa Laffitte, chargée de projet régional Asile Cimade PACA | Repérage sur le terrain | Enquête sur le terrain : en individuel ou en groupes de 2/3 personnes | Enquête sur le terrain : en individuel ou en groupes de 2/3 personnes | Présentation des premiers brouillons d'articles et lecture avec le formateur |
| 16:00-17:00 | L'Agence Frontex et les violations des droits des migrants qui découlent de ses opérations. Marie-Dominique Aguilon, chargée de projets Pôle des solidarités internationales Cimade | | | | |
| 17:00-18:00 | Le centre de rétention administrative de Marseille Valérie Bonhomme, chef de service - Forum Réfugiés | | | | Le mandat du HCR en France Philippe Leclerc, représentant du HCR en France |
| 18:00-19:00 | Présentation des propositions d'angles par chaque journaliste et Evaluation ex-ante de la formation | | | | Bien communiquer sur la migration J-P Chauzy, porte parole de l'OIM |
| | | | | | Nosaltres Soirée-débat autour du film de Moussa Touré |